



D.2017.11.22.2.3

2 – PROJETS TERRITORIALISES

2.3 – TELEPHERIQUE URBAIN SUD : Point d'Information

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2012.07.12.6.1 du 12 juillet 2012, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine) a validé le programme de l'opération « Liaison UPS – Oncopole par mode téléporté ».

Par délibération D.2012.10.3.7.3 du 3 octobre 2012, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a confié par mandat, la maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine) de cette opération.

Par délibération D.2015.10.14.2.2 du 14 octobre 2015, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé l'actualisation du programme du Téléphérique Urbain Sud.

Les principaux enseignements tirés de la concertation qui a été menée fin 2015, sont les suivants :

- Un projet qui suscite l'intérêt de la population et des institutionnels riverains ;
- Des orientations privilégiées en matière de positionnement des stations, répondant à un objectif de desserte optimisée :
 - o A l'Oncopole, l'emplacement le plus proche de l'entrée de l'IUCT ;
 - o Au CHU de Rangueil, le positionnement le plus proche de l'accueil des visiteurs ;
 - o A UPS, le secteur situé à l'entrée de l'Université offrant une bonne intermodalité.

Concernant la station UPS, le bilan faisait état d'une insertion délicate avec la volonté de poursuivre la concertation, au regard notamment des questionnements soulevés par la Communauté éducative du lycée Bellevue.

Début 2016, Tisséo Ingénierie a alors engagé la procédure négociée visant à l'attribution du marché principal de Conception Réalisation Maintenance, sur la base de positions optimales des stations, notamment pour celle de l'UPS située en proximité de l'entrée actuelle du Lycée Bellevue, tout en se réservant la possibilité de poursuivre la concertation après avoir choisi l'industriel, afin de bénéficier de son savoir-faire technique.

En décembre 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé l'attribution d'un marché de Conception Réalisation Maintenance à un groupement mené par la société POMA et la solution technique proposée utilisant la technologie « 3S ».

Ce choix a été justifié par une solution proposant d'une part, des caractéristiques techniques offrant un meilleur confort pour les voyageurs, une plus grande disponibilité (résistance au vent), une plus grande sécurité, et d'autre part, une atténuation des impacts du projet (nombre et positionnement des pylônes, hauteur de survol, impact sonore) en général, mais aussi en particulier pour ce qui concerne le Lycée Bellevue.

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Comme prévu, début 2017, Tisséo Ingénierie a poursuivi, sur ces bases, la concertation avec les différentes parties prenantes (Lycée Bellevue, UPS, Rectorat, Région Occitanie, Services de l'Etat ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France, ...). Cette concertation a permis de mettre en exergue des difficultés concernant les positions de référence retenues pour les stations d'extrémité :

- **Station UPS** : cristallisation de l'opposition de la Communauté Educative (contestation de la position de référence de la station : sécurité, impact survol, nuisances sonores, impact foncier, impacts fonctionnalités existantes) et demande de déplacement de la station formulée par la Région Occitanie.
- **Station Oncopole** : réserve émise par les services de l'Etat (DDT 31) dans le cadre de l'instruction du Dossier de Définition de Sécurité, notamment par rapport au Plan de Prévention des Risques d'Inondation, avec la présence du garage atelier qui pourrait se traduire par une potentielle aggravation des risques (obstacle à l'écoulement des eaux).

Tisséo Ingénierie a alors engagé, avec l'accompagnement du groupement POMA, des études complémentaires dans l'objectif de rechercher des alternatives permettant de répondre aux différents questionnements soulevés.

Concernant la station UPS, 10 alternatives d'implantation ont ainsi été réexaminées et comparées au regard des principaux critères suivants :

- efficacité transport (desserte, intermodalité et accessibilité) ;
- impacts du projet (en lien avec les questionnements soulevés par la Communauté éducative du Lycée Bellevue) ;
- incidences financières ;
- incidences en matière de planning de l'opération.

L'analyse comparative menée a permis de dégager un consensus pour une implantation de la station à l'Est de la route de Narbonne, côté Campus Universitaire, au contact direct de la gare bus Tisséo et de la station de métro. En effet, ce positionnement, en plus d'offrir de très bonnes conditions d'intermodalité et d'accessibilité, sans dégrader les conditions d'accès au CHU, recueille l'adhésion des différentes parties prenantes consultées :

- la Région Occitanie
- le CHU de Rangueil ;
- le Rectorat et l'Université Paul Sabatier ;
- l'Architecte des Bâtiments de France, avec l'acceptation du principe de survol de la perspective remarquable entre le château du Lycée Bellevue et le bâtiment principal de l'Université, qui peut se faire suffisamment haut.

Comme elle s'y était engagée, Tisséo Ingénierie a présenté l'ensemble des solutions étudiées, aux membres du Conseil d'Administration du Lycée Bellevue le 17 octobre, en présence de la Représentante de la Région Occitanie. Cette séance a permis de confirmer l'intérêt de la solution qui se dégage de manière partagée par les acteurs institutionnels. Les échanges qui ont suivis avec la communauté éducative ont montré que cette solution répondait à la quasi-totalité des objections émises antérieurement (sécurité, bruit, stationnement, survol des salles de classes ...).

Ainsi, compte tenu de ces études et de cette concertation poursuivie, et malgré un surcoût, Tisséo Ingénierie, lors de cette même réunion, a convenu de soumettre à Tisséo Collectivités cette solution, et si accord de ce dernier, de la proposer à l'enquête publique, puisque c'est in fine la DUP qui confirmera les positions définitives des stations.

Parallèlement, compte tenu de l'opportunité de ce consensus sur cette alternative d'implantation de la station UPS, une solution consistant à déplacer le garage atelier au contact de la station UPS a alors été imaginée en concertation avec la Préfecture et les services de la DDT 31. En effet, cette configuration permet de s'affranchir des potentiels risques liés au Plan de Prévention des Risques Inondation sur la zone Oncopole. L'acceptabilité de cette configuration, impliquant l'ajout du garage atelier sur le campus universitaire étant par ailleurs confirmée par l'Université Paul Sabatier et le Rectorat.

Ces évolutions ne seront pas sans incidences financières et vont impacter le planning général de l'opération. Néanmoins, elles seront de nature à conforter l'intérêt du projet, tout en renforçant son acceptabilité.

C'est donc sur cette nouvelle base de travail, que Tisséo Ingénierie va négocier avec le groupement POMA, les nouvelles conditions de réalisation du projet de Téléphérique Urbain Sud, dans les meilleurs délais. Le mandat de maîtrise d'ouvrage de Tisséo Ingénierie devra alors être amendé et il sera proposé au Comité Syndical de Tisséo Collectivités de confirmer cette modification du projet et d'autoriser la saisine de la Préfecture pour engager officiellement la procédure d'enquête publique.

Enfin, ces éléments ont été partagés avec la Région Occitanie qui en a validé les grands principes et qui a par ailleurs proposé de mobiliser des fonds FEDER pour participer au financement du projet Téléphérique Urbain Sud. Tisséo Collectivités sera ainsi prochainement, chargé de monter le dossier de financement qui sera également proposé au Comité Syndical.